



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2982-JEUDI 3 AOÛT 2017

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une retraite à visage humain offerte à 923 fonctionnaires



Une vue partielle de la salle à l'ouverture de l'atelier d'orientation et de reconversion des agents et fonctionnaires retraités

À travers le séminaire de reconversion ouvert par le ministre d'État à la Fonction publique, Michel Bongongo, le 31 juillet dans la salle de spectacle du Palais du peuple, le premier contingent de retraités sera outillé de manière à pouvoir créer des activités génératrices de revenus en vue de demeurer utile à la nation et subvenir à leurs besoins.

Tout est mis en œuvre pour qu'au terme de l'atelier de reconversion actuellement dispensée aux retraités, ces derniers soient à même de créer des emplois qui devraient contribuer au développement du pays et, par-delà, s'offrir des moyens de survie après la retraite. L'activité devra s'étendre jusqu'en province. [Page 5](#)



Une vue partielle de la prison de Muzenze peu après l'incendie

GOMA

Qui a mis le feu à la prison centrale de Munzenze ?

Un incendie s'est déclaré le 1er août dans la prison centrale de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Selon les autorités, il s'agirait d'une tentative d'évasion qui a mal tourné. Cependant, des versions différentes quant aux causes de cet inci-

dent. Certaines accusent les mineurs d'avoir mis le feu sur leurs matelas en guise de protestation à la privation de nourriture dont ils ont été l'objet durant trois jours.

D'autres affirment que le feu serait parti de la cuisine des

femmes causant d'énormes dégâts surtout au niveau du pavillon pour femmes et le bloc abritant le Tribunal pour enfant. Une enquête est en passe d'être ouverte pour éclaircir les circonstances de ce qui passe pour un acte criminel. [Page 3](#)

ENVIRONNEMENT

L'exploitation du bois menace les forêts congolaises

Pour combattre efficacement la déforestation, l'Agence française de développement (AFD) prône une exploitation réfléchie et contrôlée des forêts. Une façon pour cette institution française de développement de répondre aux critiques des organisations de défense de l'environnement sur son projet de gestion durable des forêts en RDC.

La pression exercée par le marché informel local constitue, d'après elle, la plus grande menace des forêts tropicales du Bassin du Congo, second poumon vert de la planète après l'Amazonie et devant l'Indonésie.

[Page 4](#)

RESTRICTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Maman Sidikou préoccupé



Dans un communiqué publié le 1er août, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC s'est dit préoccupé par les restrictions imposées aux rassemblements pacifiques. Il exhorte les acteurs politiques, « *indépendamment de leurs affiliations partisans* », à s'abstenir de toute déclaration ou action tendant à exacerber les tensions et polariser davantage le paysage politique dans le pays. Pour Maman Sidikou, le respect des libertés fondamentales ainsi qu'un engagement de toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue et à préserver l'esprit de dialogue et de compromis sont essentiels à la création d'un environnement propice à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre.

[Page 3](#)

ÉDITORIAL

Soyons clairs !

Il est vrai que les tensions financières auxquelles le Congo se trouve confronté depuis plusieurs mois projettent l'image d'un pays en grande difficulté dont l'avenir s'avère incertain. D'où la dégradation de sa position sur l'échelle des notations que les agences spécialisées rendent publiques à intervalles réguliers et les jugements pour le moins négatifs que portent sur nous de nombreux observateurs à partir de ces notes.

Soyons clairs cependant : même s'il lui faut franchir les nombreux obstacles dressés sur sa route par la baisse brutale des cours du pétrole sur les marchés mondiaux, notre pays est indiscutablement l'un de ceux sur lesquels il convient le plus de miser en Afrique ; mais il est également l'un de ceux qui méritent le plus d'être soutenus sur ce même continent en raison du rôle éminent qu'il joue dans la prévention et la gestion des conflits.

Concernant le premier point - les conséquences de la chute des cours du baril - tout le monde sait que celle-ci ne durera pas et que tôt ou tard l'accroissement de la demande mondiale, mais plus encore les tensions croissantes au Proche et au Moyen-Orient feront repartir à la hausse le prix des hydrocarbures. Or l'un des pays qui profitera le plus de cette reprise sera précisément le Congo puisqu'il a pratiquement achevé la construction des grandes infrastructures qui font de lui un passage obligé vers l'immense marché du Bassin du Congo, lequel comptera plus de trois cents millions d'âmes à échéance de trente ou quarante ans.

Concernant le second point - le rôle que joue le Congo dans la prévention et la gestion des crises en Afrique - l'aggravation des tensions en Centrafrique, en République démocratique du Congo, en Libye et ailleurs obligera à bref délai la communauté internationale en général, les grandes puissances en particulier à nous soutenir mieux, bien mieux qu'elles ne le font dans le moment présent. Peu d'hommes d'Etat et de gouvernement sur le continent se sont, en effet, engagés dans la recherche de la paix comme l'ont fait les autorités congolaises et peu d'entre eux méritent d'être soutenus au plan mondial.

Conclusion évidente : le Congo ferait bien, dans le moment présent de mieux mettre en valeur les atouts qui sont les siens.

Le courrier de Kinshasa

RAPPORT DE GLOBALWITNESS

L'Asadho salue l'ouverture d'un débat au niveau national

Pour cette ONG qui voit au-delà de 750 millions de dollars américains analysés, ce rapport a permis à toutes les parties prenantes de donner leurs points de vue sur cette question. Il a aussi l'avantage de susciter des discussions afin de mettre non seulement fin à l'opacité de gestion des fonds provenant du secteur extractif mais aussi à soutenir des réformes subséquentes.

Dans une conférence de presse tenue le 2 août à Kinshasa, le président national de l'Association de défense des droits de l'Homme (Asadho) et coordonnateur du Réseau Sud Congo, Me Jean-Claude Katende, a exprimé les préoccupations de cette ONG sur le débat suscité au pays par le rapport de Globalwitness intitulé « Distributeur automatique de billets du régime ». Me Jean-Claude Katende a, en effet, noté que ce rapport publié au mois de juillet 2017 a provoqué des protestations de la part du ministère des Mines, du secrétariat technique de l'ITIE-RDC et de la Gécamines, mettant en cause les analyses et la méthodologie de Globalwitness. Mais, pour le président national de l'Asadho et coordonnateur du Réseau Sud Congo, au-delà du débat sur les chiffres où chaque partie tient à avoir raison, ce rapport établi par Globalwitness a l'avantage de remettre sur la table les questions que les organisations de la société civile de la RDC ont toujours soulevées.

Il s'agit, à l'en croire, notamment de celle de la gestion par la Gécamines des revenus perçus de ses partenaires à titre de pas de porte, royalties, loyers d'amodiation, droits de préemption et ceux inhérents à la vente ou cession d'actifs d'une part, et celles concernant la clef de répartition des pénalités versées aux régies financières par les entreprises minières, d'autre part.

Une porte déjà ouverte en RDC

De l'avis de Me Jean-Claude Katende, ce rapport de Globalwitness vient, en fait, de forcer une porte déjà ouverte en RDC. Mais cela a également, a-t-il



Me Jean-Claude Katende, devant la presse, lors de cette activité/Photo Adiac

souligné, l'avantage d'ouvrir au niveau national ce débat qui était au niveau interne de l'Itie. Le président national de l'Asadho et coordonnateur du Réseau Sud Congo, qui a relevé que la Gécamines était l'une de rares sociétés paraétatiques de sa taille dont les états/rapports financiers ne sont pas régulièrement divulgués, a, par ailleurs, souligné, s'agissant de la gestion de centaines de millions de dollars des revenus perçus par cette société, que les organisations de la société civile se sont toujours inquiétées au sujet de l'opacité qui entoure l'affectation de ces fonds, « surtout lorsqu'on constate que les agents de cette entreprise sont impayés depuis plusieurs mois ». La société civile, a-t-il souligné, a toujours considéré que cette opacité est de nature à favoriser l'irresponsabilité des gestionnaires de la Gécamines, la corruption et la distribution de ces fonds à des individus influents au sein de la Gécamines ou du pouvoir politique, en toute impunité.

L'Asadho s'aligne sur les conclusions de Globalwitness

L'Asadho, qui s'est alignée sur les conclusions de Globalwitness, considère qu'il y a lieu de revoir le système fiscal inéquitable du pays. Par son président national, Me Jean-Claude Katende, cette ONG a, en effet, dénoncé, s'agissant de la clef de répartition des pénalités perçues par les régies financières auprès des entreprises extractives, « un système qui favorise une

minorité d'individus au détriment du Trésor public, la corruption et le clientélisme dans la mesure où les fonds octroyés aux régies financières échappent à toute traçabilité et au contrôle de l'Itie ». Cette absence de transparence, qui caractérise ces deux systèmes et leur impact sur la gouvernance d'importants revenus extractifs, ont conduit cette association à souligner l'urgence d'engager au sein de l'Itie-RDC, un débat des parties prenantes à ce sujet. Cet exercice devra conduire, a explicité Me Jean-Claude Katende, à mettre non seulement fin à l'opacité de gestion des fonds provenant du secteur extractif, mais aussi à soutenir des réformes subséquentes. Aussi l'Asadho attend du gouvernement de la République de revoir la clef de répartition des pénalités entre le Trésor public et les régies financières pour que les agents des dites régies financières ne puissent plus bénéficier de grands avantages rapport au reste de Congolais. Le comité exécutif de l'Itie-RDC est exhorté à ouvrir un débat public des parties prenantes sur la gestion et l'affectation des revenus du secteur extractif perçus et gérés directement par les entreprises de l'État. Alors que la Gécamines est appelée à rendre publics ses états financiers en les publiant sur son site web afin de faciliter la compréhension du public de l'affectation des revenus perçus de ses partenaires depuis la libéralisation.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula
RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mbassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOMA

Qui a mis le feu à la prison centrale de Munzenze ?

Un incendie s'est déclaré, le 1er août, dans la prison centrale de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Selon les autorités, il s'agirait d'une tentative d'évasion qui a mal tourné.

La série d'évasions que connaissent les prisons congolaises continue. Après Kinshasa, Beni, Kasangulu et d'autres centres pénitenciers qui ont vu leurs détenus prendre la tangente à la faveur des attaques ciblées, sans oublier plusieurs cachots des commissariats de police, c'est au tour de la prison de Munzenze de Goma de connaître ce travers. Ici, le tableau est tout autre. Il s'agirait plutôt, à en croire la version officielle, d'une tentative d'évasion qui a mal tourné. Un incendie de grande ampleur s'est, en effet, déclaré le 1er août dans l'enceinte de cette prison dévastant une partie du bâtiment.

Très laconique, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, s'est juste contenté d'expliquer que personne n'a pu s'échapper de la maison



Une vue partielle de la prison de Munzenze

carcérale. Une enquête est en passe d'être ouverte pour, a-t-il ajouté, éclaircir les circonstances de cet acte criminel. Est-ce que le feu qui a consumé la prison de Munzenze - du moins dans sa partie comprenant le quartier des femmes, le tribunal des enfants et l'établissement de garde pour enfants -, était-il le fait des détenus qui voulaient s'éva-

der ? La question reste posée d'autant plus qu'un mystère entoure encore l'origine des flammes qui émergeaient des murs de ce centre pénitencier. En effet, des versions différentes quant aux causes de cet incident. Alors que la tendance officielle est de créditer la thèse d'un acte criminel posé par des prisonniers en mal de sensation, d'autres

versions accusent les mineurs d'avoir mis le feu sur leurs matelas en guise de protestation à la privation de nourriture dont ils ont été l'objet durant trois jours. Des sources pénitentiaires, l'on apprend que le feu serait parti de la cuisine des femmes causant d'énormes dégâts surtout au niveau du pavillon pour femmes et le bloc abritant le Tribunal pour

enfant. Quelle est alors la version plausible dans toutes ces tentatives de réponses ? Difficile d'y répondre. Ce qui est sûr, les prisonniers ont été mis à l'abri durant l'incendie, à en croire le directeur de la prison qui soutient aussi avoir pu sauver les dossiers des détenus. Il s'est refusé de se prononcer sur le caractère criminel de l'incendie ainsi que sur les allégations de privation de nourriture.

Quant au bilan, il n'est pas aussi affolant que cela à la suite de l'intervention de la brigade anti-incendie de la Monusco qui a permis d'éviter la propagation du feu sur une large échelle. Il est fait état de deux détenus touchés par les flammes dont un enfant asphyxié. Ils ont été évacués vers un centre hospitalier. Aucune perte en vie humaine n'a été signalée. Construite lors de la colonisation belge, la prison de Munzenze a été conçue pour une capacité de 150 détenus. Elle accueille aujourd'hui environ 1500 détenus.

Alain Diasso

RESTRICTION DES RASSEMBLEMENTS PACIFIQUES

Maman Sidikou préoccupé

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC exhorte les acteurs politiques, « indépendamment de leurs affiliations partisans », à s'abstenir de toute déclaration ou action qui pourrait exacerber les tensions et polariser davantage le paysage politique dans le pays.

Dans un communiqué publié le 1er août, le Représentant spécial du secrétaire général des

draient exprimer leurs opinions politiques, ainsi que par le ciblage de journalistes et la confiscation de leurs matériels », a-t-il dit. Maman Sidikou exhorte, par ailleurs, « les autorités nationales et locales à respecter pleinement les libertés et droits fondamentaux tels que consacrés par la Constitution congolaise ».

Plus de 120 cas d'arrestation
Les Nations unies affirment

toral, exigeant aussi la tenue des élections avant la fin de l'année en cours. Des rassemblements, note un communiqué de la Monusco, ont également été violemment dispersés à Kisangani et à Bukavu, où la police a tiré à balles réelles, blessant trois personnes. Parmi les personnes détenues, la source a relevé huit représentants des médias, dont un journaliste de Radio Okapi et deux membres de la presse internationale, qui ont été libérés à la suite d'une intervention de la mission onusienne. Maman Sidikou, qui exprime sa préoccupation face aux arrestations et détentions arbitraires survenues en différentes régions du pays, a également souligné la nécessité pour tous les acteurs politiques, « indépendamment de leurs affiliations partisans », de s'abstenir de toute déclaration ou action qui pourrait exacerber les tensions et polariser davantage le paysage politique. Pour le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, le respect des libertés fondamentales ainsi qu'un engagement de toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue et à préserver l'esprit de dialogue et de compromis sont essentiels à la création d'un environnement propice à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, gage de la tenue d'élections paisibles et crédibles.

Lucien Dianzenza

MARCHÉ DES ASSURANCES

Au moins quinze compagnies prêtes à s'implanter en RDC

Il s'agit des premières indications chiffrées de l'Autorité de régulation et de contrôle de marché (Arca) après le démarrage effectif de la phase de dépôt et de réception des dossiers d'agrément le 30 juin 2017. Les requêtes adressées à l'Arca feront l'objet d'un examen minutieux au courant du mois d'août, a-t-on appris.

Plus de trente jours après le démarrage de la phase de dépôt et de réception des dossiers d'agrément, il se dégage déjà une première tendance plutôt intéressante. En effet, une quinzaine de compagnies ont déposé leurs requêtes auprès de l'Arca. Elles désirent s'implanter dans le pays, répondant ainsi à la publication de la lettre d'intention de l'autorité datant de juin dernier. Cela représente une étape décisive dans le processus d'ouverture du marché des assurances en RDC.

Selon le calendrier officiel, le gouvernement devrait procéder, dès le mois d'août, à l'ouverture d'une procédure de soumission pour ces compagnies. Par ailleurs, il est prévu la remise des licences au dernier trimestre de l'année en cours. Des chiffres publiés par les sources indépendantes dont Bloomberg parlent déjà d'un marché porteur capable de générer annuellement près de 500 millions de dollars américains USD. Mais il est important de poursuivre les réformes pour booster suffisamment

le marché pour profiter de son grand potentiel. Par exemple, il faudra faire preuve de créativité en installant différentes plates-formes. Les analystes les plus optimistes n'excluent plus la création d'une bourse dans les prochaines années.

Tout est fait pour créer les écosystèmes financiers adaptés aux besoins du pays, martèle l'Arca. Cela ne peut se vérifier sur le terrain que par la multiplicité d'options pour les investisseurs désireux d'évoluer dans un secteur resté sous le monopole de l'État depuis les années 1960. La Société nationale d'assurance a régné sans partage pendant près de 60 ans.

Avec la nouvelle législation, les nouveaux acteurs devront nécessairement garder au moins 25 % des sommes générées par leurs produits d'assurances.

Créée le 26 janvier 2016, l'Arca a bien lancé l'opération de dépôt et de réception des lettres d'intentions des acteurs désireux d'investir dans ce secteur dans les délais, principalement à l'intention des sociétés d'assurances et de réassurances. Le pilier fondamental de la réforme est bien entendu le Code des assurances, entré en vigueur officiellement le 17 mars 2016.

Il consacre l'ouverture de l'activité de l'assureur et de réassureur à des opérateurs nationaux et internationaux (si elles ont des filiales en RDC).

Laurent Essolomwa



Maman Sidikou

Nations unies en RDC, Maman Sidikou, s'est dit préoccupé par les restrictions imposées aux rassemblements pacifiques. « Je suis profondément préoccupé par les restrictions imposées aux rassemblements pacifiques et les arrestations qui frappent ceux qui vou-

avoir relevé plus de 120 cas d'arrestations ou de détentions à Kinshasa, Goma, Lubumbashi, Beni, Butembo, Bukavu et Mbandaka, le 31 juillet, à la suite d'une mobilisation pacifique de la société civile pour protester contre le retard accusé dans la publication du calendrier élec-

ENVIRONNEMENT

L'exploitation du bois menace les forêts congolaises

La question de la déforestation constitue un frein important de la gestion durable des forêts en Afrique de manière générale, et particulièrement en République démocratique du Congo (RDC).

Une exploitation réfléchie et contrôlée des forêts combat efficacement la déforestation. C'est la réponse de l'Agence française de développement (AFD) à plusieurs critiques des organisations de défense de l'environnement sur son projet de gestion durable des forêts en RDC. Pour cette instance française de développement, la plus grande menace des forêts tropicales du Bassin du Congo qui est le second poumon vert de la planète après l'Amazonie et devant l'Indonésie, c'est la pression exercée par le marché informel local.

La déforestation en RDC a été de l'ordre de 0,34 % entre 1990 et 2010. Mais depuis ce taux est passé à 1 % dans ce pays qui est le plus grand du Bassin du Congo, indique l'Organisa-



La déforestation en RDC

tion des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Une hausse inquiétante

qui s'explique par le besoin accru des ménages congolais pour le bois de feu, le bois d'œuvres

et des terres cultivables. L'on apprend qu'en 2016, le marché informel local a absorbé

plus de quatre-vingt millions de mètres cubes de bois, pendant que les exportations de bois d'œuvre tropicaux issus des concessions forestières légales s'élèvent seulement à deux cent vingt mille mètres cubes de bois, révèle le ministère de l'Environnement.

Négociateur climat RDC et président du groupe des pays les moins avancés à la Conférence de Marrakech au Maroc sur les changements climatiques en 2016, Tosi Mpanu-Mpanu assure que les pays d'Afrique centrale sont prêts à s'engager pour la protection des forêts africaines. Mais il leur faut au préalable réduire la pauvreté et éradiquer certaines pratiques peu recommandables. L'on rappelle que 9 % seulement de la population RD-congolaise a accès à l'électricité. Et 91 % des habitants tirent leur énergie de la coupe de bois, souvent illégale, tout en pratiquant l'agriculture de substance itinérante sur brûlis.

Martin Engimo

MARCHÉ DES ASSURANCES

Au moins quinze compagnies prêtes à s'implanter en RDC

Il s'agit des premières indications chiffrées de l'Autorité de régulation et de contrôle de marché (Arca) après le démarrage effectif de la phase de dépôt et de réception des dossiers d'agrément le 30 juin 2017. Les requêtes adressées à l'Arca feront l'objet d'un examen minutieux au courant du mois d'août, a-t-on appris.

Plus de trente jours après le démarrage de la phase de dépôt et de réception des dossiers d'agrément, il se dégage déjà une première tendance plutôt intéressante. En effet, une quinzaine de compagnies ont déposé leurs requêtes auprès de l'Arca. Elles désirent s'implanter dans le pays, répondant ainsi à la publication de la lettre d'intention de l'autorité datant de juin dernier. Cela représente une étape décisive dans le processus d'ouverture du marché des assurances en RDC.

Selon le calendrier officiel, le gouvernement devrait procéder, dès le mois d'août, à l'ouverture d'une procédure de soumission pour ces compagnies. Par ailleurs, il est prévu la remise des licences au dernier trimestre de l'année en cours. Des chiffres publiés par les sources indépendantes dont Bloomberg parlent déjà d'un marché porteur capable de générer annuellement près de 500 millions de dollars américains USD.

Mais il est important de poursuivre les réformes pour booster suffisamment le marché pour profiter de son grand potentiel. Par exemple, il faudra faire preuve de créativité en installant différentes plates-formes.

Les analystes les plus optimistes n'excluent plus la création d'une bourse dans les prochaines années.

Tout est fait pour créer les écosystèmes financiers adaptés aux besoins du pays, martèle l'Arca. Cela ne peut se vérifier sur le terrain que par la multiplicité d'options pour les investisseurs désireux d'évoluer dans un secteur resté sous le monopole de l'État depuis les années 1960. La Société nationale d'assurance a régné sans partage pendant près de 60 ans.

Avec la nouvelle législation, les nouveaux acteurs devront nécessairement garder au moins 25 % des sommes générées par leurs produits d'assurances. Créée le 26 janvier 2016, l'Arca a bien lancé l'opération de dépôt et de réception des lettres d'intentions des acteurs désireux d'investir dans ce secteur dans les délais, principalement à l'intention des sociétés d'assurances et de réassurances. Le pilier fondamental de la réforme est bien entendu le Code des assurances, entré en vigueur officiellement le 17 mars 2016. Il consacre l'ouverture de l'activité de l'assureur et de réassureur à des opérateurs nationaux et internationaux (si elles ont des filiales en RDC).

Laurent Essolomwa

CHAN KENYA 2018

La RDC a perdu en amical face au Maroc à Rabat

En stage de préparation à Rabat du match contre les Diables rouges du Congo Brazzaville comptant pour les éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan), les Léopards locaux de la RDC ont été battus par les Lions d'Atlas du Maroc par un but à trois.

Pour leur deuxième match amical après la victoire contre le Burkina Faso (0-1), les Léopards locaux ont été battus, le 31 juillet, au Centre technique de la Fédération royale marocaine de football (FRMC), par les Locaux des Lions d'Atlas du Maroc sur la marque d'un but à trois. Le sélectionneur de la sélection A RD-congolaise, Mwinyi Zahera, a un tantinet modifié son onze de départ, avec Dilma Mabula du Daring Club Motema Pembe (DCMP) dans les perches à la place de Kalambayi Katembwe de Sanga Balende.

En défense, il y a eu les latéraux Mukoko Amale du DCMP à droite et Glody Ngonda Muzinga de V.Club à gauche, présents déjà lors du match contre le Burkina Faso. La charnière centrale de la défense s'est constituée de Yannick Bangala et Padou Bompunga de V.Club, alors qu'au premier match, il y avait Kayembe Ndotoni du DCMP. Au milieu du terrain, Nelson Munganga de V.Club a été préféré à Doxa Gikanji (laissé sur le banc au coup d'envoi) dans la récupération. Miché Mika de Mazembe a gardé sa place de relayeur, derrière les excentrés Meschak Elia de Mazembe et Francis Kazadi du DCMP. Ben Malango de Mazembe et Jean-Marc Makusu Mundele du DCMP ont été les

deux dangers permanents dans le camp des Lions d'Atlas du Maroc. Dominateurs dans le premier quart d'heure de jeu, les Marocains ont concrétisé cette emprise sur le jeu à la 14e minute avec l'ouverture du score par Makrane Abderrahim, reprenant de la tête un coup franc. Mais Jean-Marc Makusu Mundele a égalisé à la 37e minute, ponctuant en fait

Kinkela en deuxième période.

En stage de préparation à Rabat au Maroc, les Léopards livrent leur dernier match amical le 4 août, avant d'affronter le 13 août à Brazzaville ou Pointe-Noire, les Diables rouges du Congo, aux éliminatoires de la cinquième édition du (Chan) prévu pour 2018 au Kenya. Vainqueur en 2009 en Côte d'Ivoire de la première édition, la



Les Léopards locaux avant le match amical contre les Lions d'Atlas locaux du Maroc à Rabat

une belle réaction des joueurs de Mwinyi Zahera après avoir encaissé le premier but. Mais deux minutes plus tard, soit à la 39e minute, Nahiri Mohamed a redonné l'avantage aux Lions d'Atlas d'une balle arrêtée somptueusement exécutée à l'entrée de la surface de réparation. Et juste après la pause, à la 47e minute, Hamoudan Ahmed a profité d'une erreur de Glody Ngonda pour lui ravir le ballon, le prendre de vitesse et battre le portier Kalambayi Katembwe qui a pris la place de Dilma Mabula

RDC est également détentrice du trophée de la quatrième édition (Rwanda 2016) de cette compétition de la Confédération africaine de football réservée aux sélections nationales d'Afrique composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. Les Léopards locaux tiennent donc à aller défendre leur titre au Kenya en 2018. Et cela passe par une qualification face aux Diables rouges du Congo Brazzaville à l'issue d'une double confrontation.

M.E.

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Une retraite à visage humain offerte à 923 fonctionnaires

À travers le séminaire de reconversion ouvert par le ministre d'État à la Fonction publique, Michel Bongongo, le 31 juillet dans la salle de spectacle du Palais du peuple, le premier contingent de retraités sera outillé de manières à pouvoir créer des activités génératrices de revenus en vue de demeurer utile à la nation et subvenir à leurs besoins.

Le but du séminaire, comme l'a souligné le coordonnateur de la cellule de la mise en œuvre de la réforme de l'Administration publique et du Projet de réforme et de rajeunissement de l'Administration publique (Cmrap-Prap), Jean-Serge Bikoro, est d'offrir une retraite décente au premier lot des fonctionnaires et agents des ministères et services publics qui ne font plus partie de leurs effectifs depuis le 10 juillet. La démarche ainsi menée, a-t-il soutenu, est une opportunité donnée aux 923 ex-fonctionnaires d'initier par eux-mêmes des activités génératrices de revenus à partir de leurs indemnités. Quitte à appuyer également la création et l'opérationnalisation de la

Caisse nationale de sécurité sociale de l'administration publique (Cnssap) pour une gestion efficace et durable des dossiers des bénéficiaires.

L'orientation vers une reconversion

Le séminaire de reconversion c'est donc une orientation offerte par le biais d'une formation assurée par le Secrétariat national pour le renforcement des capacités (Sénarec) et financée par la Banque mondiale afin que cette fameuse retraite soit véritablement à visage humain, telle que souhaitée par le gouvernement. Du reste, le ministre d'État chargé de la Fonction publique s'est rassuré à ce propos. Michel Bongongo a dès lors souligné à l'intention des retraités réunis au Palais du peuple : « Soyez rassurés que votre ministère a mis en place des mécanismes visant la sécurisation des droits statutaires de retraités qui prévoit les avantages de nature à donner un visage humain à la retraite ». Ainsi que l'a spécifié Michel Bongongo, le séminaire portera sur des formations qui aborderont différentes thématiques. La reconversion pro-

fessionnelle qui sera orientée vers la création et le développement d'une entreprise leur permettra d'acquérir de nouvelles compétences et de se garder à flot au travers des notions précises octroyées sur l'éducation financière impliquant l'apport des micro-finances et banques. Jean-Serge Bikoro affirme que tout est mis en œuvre pour qu'au terme de la formation les retraités soient à même de créer des emplois qui devraient contribuer au développement du pays et par-delà en s'offriront des moyens de survie après la retraite. L'activité devant s'étendre jusqu'en province, la formation sera assurée à tous les retraités dans l'ensemble de la RDC à travers le même mécanisme. En amont, pour s'assurer les meilleurs résultats, c'est à commencer par la perception des indemnités de retraite que tout le processus est sécurisé. En effet, le fonds gouvernemental constitué grâce à l'appui de la Banque mondiale qui est alloué au paiement des dites indemnités est bien sécurisé. Il a été constitué une banque de données biométriques au moment du recensement des agents éligibles et il en sera ain-

si désormais à chaque fois que le processus sera lancé. Avec ce procédé, la perception des indemnités de retraite est réalisée par voie bancaire. Un contrôle d'accès biométrique sera effectué sur la base des tests d'empreintes pour s'assurer que l'agent bénéficiaire identifié par la Fonction publique est bien celui qui touche la paie qui lui revient et ne sera pas octroyée à des opportunistes.

Une vie après la retraite, c'est possible

Constant Koko Mudekereza, coordonnateur du Sénarec, a indiqué pour sa part : « Nous ferons de notre mieux pour que la formation leur soit utile afin qu'ils puissent travailler sur le terrain afin de pouvoir être indépendants. Ce sera possible qu'après un à trois mois pour que ceux qui auront suivi la formation ne soient pas une charge pour la société mais deviennent plus utiles à travers les services qu'ils seront en mesure d'offrir. Nous allons les outiller pour cela ». Ces propos ont été confortés par les témoignages de certains retraités devenus à ce jour coachs.

C'est le cas notamment d'Augustin qui, à 68 ans révolus,

est un cas probant qui a tenu un discours encourageant aux retraités en leur parlant sans ambages. « Vous avez un choix à faire selon votre état de santé. Inscrivez-vous dans cette lutte pour avoir une activité génératrice de revenus afin d'avoir une retraite louable et à visage humain », a-t-il dit avec conviction. L'oisiveté tue, a-t-il ajouté, quitte à les convaincre à saisir l'opportunité ainsi offerte qui ne s'offre pas à toutes les occasions. Surtout que sur la base de l'organisation actuelle du régime de sécurité sociale, Michel Bongongo a soutenu que les retraités vont bénéficier à présent d'une double bonification par rapport aux autres contingents à venir. Augustin a donc conclu de la sorte pour les réticents : « Il y a une vie après la retraite ». Ce que Mme Marie-Jeanne Ekwalanga a réaffirmé soutenant : « La retraite n'est pas la fin du monde ». Également emmenée à témoigner à propos de son expérience personnelle elle a déclaré : « Je suis fière d'être une retraitée reconverte. J'ai beaucoup bénéficié de mes 48 ans de carrière ».

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'ONU encourage le dialogue intergénérationnel

L'ONU a organisé, le 1er août à New York, un dialogue entre générations afin de favoriser la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), notamment l'éradication de la pauvreté.

« Le dialogue entre générations est un élément crucial pour atteindre les Objectifs de développement durable et une paix durable pour tous, pour construire des ponts afin que différentes générations travaillent ensemble », a déclaré l'envoyée du secrétaire général sur la jeunesse, Jayathma Wickramanayake, dans un discours lors de cette réunion organisée par le département de l'information et des organisations non gouvernementales.

Jayathma Wickramanayake affirme qu'il ne faut pas opposer « les jeunes » et « les vieux ». « La solidarité entre générations est essentielle au développement social et, pour cela, nous avons besoin de nouvelles approches en matière d'emploi, d'éducation, et de développement socio-économique », a-t-elle dit.

Pour ce haut-fonctionnaire onusien, les partenariats intergénérationnels peuvent être interprétés de diverses façons. Il s'agit notamment de partager le pouvoir décisionnel de manière équitable, c'est-à-dire assurer une participation significative des jeunes à la prise de décisions qui affectent non seulement les jeunes, mais aussi la so-

« Les jeunes et les personnes plus âgées dans cette salle ont la sagesse, l'expérience, l'énergie et les idéaux »

ciété dans son ensemble. « Les populations vieillissantes doivent travailler avec des populations plus jeunes pour favoriser des relations et des partenariats intergénérationnels réussis et réciproques, qui seront au cœur de toute société bien intégrée », a-t-elle ajouté.

Il s'agit aussi de reconnaître le droit de participer comme droit humain fondamental donc, impliquer dans les faits les jeunes dans la planifica-

tion, la mise en œuvre et l'évaluation du travail et des programmes liés aux défis actuels et futurs. Enfin, il est question de combiner les compétences uniques, la perspicacité et l'expérience de chaque génération plutôt que de perdre du temps en prenant en compte ce que chaque génération a et n'a pas. « Les jeunes et les personnes plus âgées dans cette salle ont la sagesse, l'expérience, l'énergie et les idéaux », a souligné le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, dans un message vidéo adressé aux participants de la réunion. Et de conclure : « Nous n'avons pas de partenaire plus important que vous, les organisations non gouvernementales. Vous pouvez aider à briser les cycles de pauvreté qui durent depuis des générations et déclencher une véritable transformation qui dure pour les générations à venir. »

Au terme de cette rencontre, les Nations unies se sont engagées à œuvrer aux côtés des participants « pour un avenir plus paisible, juste et prospère pour tous ».

Josiane Mambou Loukoula

TERRORISME

La France et l'Allemagne envisagent d'élargir le soutien au G5 Sahel

La ministre française des Armées, Florence Parly, et son homologue allemande, Ursula von Leyen, ont assuré mardi à Bamako que leurs pays vont intéresser d'autres pays européennes et des partenaires extérieurs à soutenir la force anti-djihadiste du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie, Tchad).



Florence Parly et Ursula von der Leyen (DR)

Les deux ministres s'exprimaient à l'issue de leur visite dans cette région. Florence Parly a achevé le même jour au Mali une tournée entamée au Tchad, en passant par le Niger. Elle a effectué une partie de ce déplacement avec son homologue allemande.

À Bamako, Florence Parly et Ursula von Leyen ont eu des entretiens avec le président Ibrahim Boubacar Keïta. « Il a surtout été question de marquer l'appui en équipement et en formation à la force du G5, de mobiliser les partenaires européens et internationaux en soutien à l'initiative du couple franco-allemand », selon une source de la présidence malienne. Ces échanges ont porté essentiellement sur « les progrès substantiels » réalisés depuis le sommet extraordinaire du G5 Sahel organisé le 2 juillet à Bamako en présence du président français Emmanuel Macron, a indiqué la ministre française des Armées.

« Nous avons pu vérifier que les engagements qui avaient été pris, en termes de calendrier notamment, seraient bien tenus, en particulier la mise en place d'un PC de commandement à Sévaré (Centre du Mali) qui devra être prêt pour la fin du mois d'août », a ajouté Florence Parly.

De son côté la ministre allemande a exprimé la détermination du couple franco-allemand pour soutenir le G5. « Cette initiative franco-allemande va se renforcer et faire en sorte que d'autres pays européens nous rejoignent dans notre soutien au G5 Sahel », a déclaré Ursula von Leyen, qui a également rencontré le chef de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma), Mahamat Saleh Annadif.

Dans le but de voir la force conjointe du G5 devenir opérationnelle en octobre prochain, les chefs d'Etat de la région et le président français Emmanuel Macron avaient acté la constitution de cette force et débloqué des fonds le 2 juillet. Du côté de l'Union européenne, une somme de 50 millions d'euros a déjà été promis à la force conjointe. A ces fonds s'ajoutent 50 millions de contributions des Etats membres alors que le G5 estime que les besoins de fonctionnement de cette force s'élèvent à 423 millions d'euros, loin d'être atteint. Les Etats-Unis notamment se sont montrés très réticents quant au financement de la force conjointe. Malgré cela, une conférence des donateurs est prévue fin septembre à Berlin dans l'espoir de couvrir ces besoins.

Les ministres française et allemande ont effectué leur visite au Mali six jours après la mort de deux Casques bleus allemands dans un accident d'hélicoptère lors d'une mission d'observation des combats dans le nord de ce pays entre groupes armés pourtant signataires de l'accord de paix de 2015.

À Gao, principale ville du nord Mali où elle s'était rendue, Florence Parly a salué la collaboration qui existe entre les troupes de l'opération Barkhane et celles de la Minusma. « Je sais que vous menez déjà régulièrement des opérations conjointes transfrontalières avec les forces armées des pays du G. Ces opérations préfigurent largement ce que sera demain la force conjointe du G5 Sahel », leur a-t-elle dit.

Les pays du G5 Sahel comptent sur la concrétisation de la force conjointe pour pallier la dégradation de la situation sécuritaire dans la région, causée par des attaques djihadistes.

Nestor N'Gampoula

Petit déjeuner-débat

Le 4 août 2017 à Pointe-Noire

Le 8 août 2017 à Brazzaville

pwc



Problématique de structuration du salaire et incidences fiscales et sociales

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le salaire représente l'une des charges les plus importantes de l'entreprise. Il focalise l'attention, à plus d'un titre, à la fois de l'entreprise elle-même, des salariés que des différentes administrations appelées à connaître des rémunérations des salariés à un titre ou à un autre (administrations fiscale et sociale).

L'attention particulière dont le salaire fait l'objet habituellement, l'est encore davantage en période de crise comme celle que traverse actuellement le Congo.

Fixé avant ou au moment de l'embauche des travailleurs, le salaire demeure au centre des préoccupations des deux partenaires au contrat de travail tout au long de la vie active des travailleurs au sein de l'entreprise, notamment pour s'assurer de la cohérence de sa structure ou de sa maîtrise.

En pratique, il est souvent observé des disparités incohérentes des niveaux de rémunération, avec toutes les conséquences que cela peut entraîner, en termes de frustrations voire de démotivation des employés. L'absence d'une bonne structure du salaire alourdit et complique la gestion des ressources humaines, perturbe la maîtrise de la masse salariale, et constitue une source de revendications salariales voire de contentieux. Une mauvaise structuration du salaire peut être aussi à l'origine des redressements en matière d'impôts et de cotisations assis sur les salaires.

La maîtrise de la structuration du salaire apparaît donc comme un objectif recherché parce que concourant à la paix sociale en même temps qu'à la sécurisation juridique, fiscale ou sociale.

C'est dans ce cadre que le Cabinet PricewaterhouseCoopers Tax & Legal organise un petit déjeuner débat sur le thème susvisé.

Les responsables d'entreprises, les professionnels du droit, de la fiscalité, des ressources humaines et toutes personnes intéressées sont massivement invités à y prendre part pour échanger avec nos spécialistes.

En attendant la fixation du lieu de déroulement de cette formation, vous êtes priés de bien vouloir d'ores et déjà réserver votre place.

N.B. Vos frais de participation se présentent comme suit :

- Une (1) personne : 200 000 F CFA
- Deux (2) personnes : 350 000 F CFA
- Trois (3) personnes : 500 000 F CFA
- Quatre (4) personnes : 600 000 F CFA

A cet effet, vous pouvez contacter pour tous renseignements, l'une des adresses suivantes :

eymardine.nkounkou@cg.pwc.com
laurecite.boukondzo@cg.pwc.com
marlene.massamba@cg.pwc.com

Tél. : +242 06 658 50 73
06 650 85 68
06 636 62 79



CENTRAFRIQUE

Le procureur général met en garde ceux qui veulent organiser les marches à Bangui

Le procureur général a, dans un communiqué officiel, annoncé l'opérationnalisation de la commission d'enquête judiciaire sur les crimes commis dans le pays et met en garde ceux qui projettent marcher le 4 août contre le président de l'Assemblée nationale, Abdou Karim Méckassoua.

Le Communiqué du magistrat, Eric Didier Tambo, intervient alors que les proches de Faustin Archange Touadera envisagent de faire une marche contre le président de l'Assemblée nationale, qu'ils soupçonnent de conspiration de coup d'Etat. Le procureur général est sorti de sa réserve trois semaines après que le bureau de l'Assemblée nationale a demandé l'ouverture de l'information ju-

« Nous attirons très fermement l'attention des personnes mal intentionnées qui voudraient récupérer ces faits de renoncer sans délai à toute manifestation ou tout mouvement d'humeur susceptibles d'entraver les investigations en cours et appelons le peuple à faire preuve de retenue »,

diciaire sur les allégations du président du comité de soutien au chef de l'Etat Faustin Archange Touadera, Didacien Kossimatchi.

Dans ce communiqué lu sur les ondes de la station nationale, on peut retenir : « la RCA connaît des événements douloureux constitutifs des violations graves de droits de l'Homme et de droit humanitaire international dans certaines localités. Afin d'apporter une solution judiciaire, le ministre Garde des Sceaux a mis en place par arrêté n°014 du 30 mai 2017 une commission d'enquête chargée de faire la lumière sur ces faits. Cette commission est opérationnelle et attend la contribution de toutes les personnes de bonne volonté détenant les informations susceptibles de concourir à la manifestation de la vérité de se manifester ».

Ce communiqué appelle, par ailleurs, à la cessation des mouvements d'humeur. « Nous attirons très fermement l'attention des personnes mal intentionnées qui voudraient récupérer ces faits de renoncer sans délai à toute manifestation ou tout mouvement d'humeur susceptibles d'entraver les investigations en cours et appelons le peuple à faire preuve de retenue », a déclaré le procureur général.

La commission d'enquête judiciaire s'active dans un contexte où tous ceux qui sont en désaccord avec Faustin Archange Touadera sont taxés de coup d'Etat, à l'exemple de: Nicolas Tiangaye; Ferdinand Alexandre Nguendet; Anicet Georges Dologué; Crépin Mboligoumba et Abdou Karim Méckassoua.

Les Faca et les forces de la Minusca attendues dans les zones sous tension

Les forces armées centrafricaines (Faca) et certains contingents de la Minusca sont attendus dans les zones sous tension en vue de leur pacification. L'annonce a été faite par le secrétaire général adjoint des Nations unies, Jean Pierre Lacroix, lors d'une conférence de presse le 31 Juillet à Bangui.

Plusieurs villes à l'intérieur du pays sont sous contrôle des groupes armés et ont connu un pic de violences, malgré le retour à l'ordre constitutionnel. Ces violences ont fait des victimes au sein de la population civile ayant entraîné plusieurs déplacés et même au sein des forces des Nations unies. C'est dans ce contexte que Jean Pierre Lacroix a annoncé le déploiement des unités de combat en y associant les forces armées centrafricaines.

Jean Pierre Lacroix soutient l'implication des Faca dans la résolution de la crise en ces termes : « Nous avons discuté avec les autorités centrafricaines, la société civile de l'épineuse question de la situation sécuritaire, qui est inquiétante dans

« L'aggravation de la situation sécuritaire comme vous le savez, il y a un vide évidemment et cela à plusieurs explications. Dans l'est et le sud-est du pays, il y a un vide qui se crée après le départ des forces ougandaises et américaines, la compétition des mines d'or, et également des groupes armés, qui ne recherchent pas la paix, mais bien autres choses et cela s'explique sans doute en partie par le regain de violences »

le sud-est du pays. Nous ferons en sorte que le déploiement des unités se fasse le plus rapidement possible d'ici fin août, avec l'arrivée de premier bataillon zambien et tanzanien. Et donc l'aspect sécuritaire n'est pas uniquement la force, c'est aussi le redéploiement des forces armées centrafricaines afin de faire leur preuve positivement ».

Ce très haut fonctionnaire de l'ONU se veut optimiste de la mission et se propose un cadre concerté avec le gouvernement centrafricain. « Il faut que le travail soit finalisé par rapport au cadre budgétaire, logistique et matériel et aussi au cadre relatif au mandat des zones de déploiement », a précisé le chef des opérations.

Il a, en outre, présenté la lecture de New York de la situation sécuritaire du pays. « L'aggravation de la situation sécuritaire comme vous le savez, il y a un vide évidemment et cela à plusieurs explications. Dans l'est et le sud-est du pays, il y a un vide qui se crée après le départ des forces ougandaises et américaines, la compétition des mines d'or, et également des groupes armés, qui ne recherchent pas la paix, mais bien autres choses et cela s'explique sans doute en partie par le regain de violences », a énuméré Jean Pierre Lacroix.

C'est une première fois que les responsables de haut niveau des Nations unies parlent de l'implication formelle des Faca dans la recherche de paix en dépit des mesures dérogoatoires. Les Faca sont frappées de sanction par le comité des Nations unies y relatif depuis 2013 et leur redéploiement conditionné à l'entraînement dispensé par les forces européennes EUTM.

RJDH

Bienvenue à l'agence NOVA

Boyeyi malam na agence NOVA

AW bissimilah agency kono

Xa Bisimila ajansi nova gna

Pour mieux vous servir, BGFIBank se rapproche encore de vous avec des services bancaires adaptés à vos besoins :

- Crédit
- Epargne / Placement
- Cartes bancaires nationales et internationales (VISA, Prépayée)
- Produit Banque à Distance / Banque Digitale
- Transfert d'argent BGFIEExpress, Western Union.

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

NÉCROLOGIE



Vianey Malonga, agent Les Dépêches de Brazzaville, les enfants Olingo, Obboba, Inocomis et Eyila ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père Olingo Henri, décès survenu le 30 juillet 2017 au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au N°84 de la rue Loango à Poto-Poto (arrêt Mbaka). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Gyulin Delus Ngossima, agent Les Dépêches de Brazzaville, Dzoumatata Sendrine, la famille Dzoumatata et la famille Mabalie ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille nièce et sœur Dzoumatata Aimée Gisèle, survenue le 21 Juillet 2017 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°8 rue Kindamba Mpila (Dr Blanché). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.




PROGRAMME DES OBSÈQUES Bampembe Jongwa François



Bienvenu Balimba et la famille Fina de Poto-Poto annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de Bampembe Jongwa François (Six One, 81) se déroulera comme suit :
Vendredi 4 août 2017
9h00 : levée de corps à la morgue municipale CHUB ;
10h00 : recueillement au domicile, n° 103, rue Bangala à Poto-Poto (Avenue de France).
12h00 : messe de requiem en la basilique St-Anne
14h00 : départ pour le cimetière Bouka VIP
17h00 : fin de cérémonie.

Programme des obsèques de Joséphine Moussayandi

Célestin Mantadi, agent Conseimo SI, et famille annoncent aux parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur mère, tante et soeur aura lieu le mardi 8 août 2017 selon le programme qui suit :
9h00 : levée de corps à la morgue municipale de CHUB ;
10h00 : recueillement au domicile, n° 120 rue Diafouka (La Base) ;
12h00 : messe de requiem en l'église Ste-Thérèse de Ngambio ;
14h00 : départ pour le cimetière Loukanga VIP ;
16h30 : Fin de cérémonie

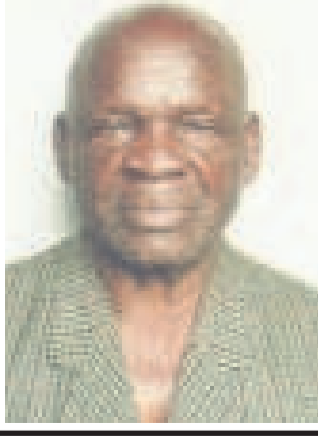


Programme des obsèques de Joséphine Moussayandi

La famille Samba Eusebe, fidèle et enfants Bahouidi, Miafouba, Moukala Mbengou Jean Claude, Nzoussi Prisca, Mbengou, Kikabou et petit fils Heloussala informent les parents, amis et connaissances que l'inhumation de Loutala Margueritte, se déroulera comme suit :
Vendredi 4 août 2017.
9h00 : levée de corps à la morgue de CHUB ;
11h00 : messe de requiem en l'église protestante Mayangui (Plateau des 15 ans) ;
12h30 : départ pour le cimetière privé de Loukanga ;
16h00 : fin de cérémonie.



Le capitaine Mambou Pascal Gervais et famille annoncent aux parents, amis et connaissances et aux enfants Bikoyi Marie Brigitte, Likibi Franck, Mambou Edith, Audrey tous à Paris (France), que le programme d'inhumation de leur père Mambou Pascal, commerçant transporteur, se déroulera comme suit :
9h00 : levée de corps à la morgue de CHUB ;
10h00 : recueillement à son domicile, sis au quartier Kimpouomo à Madibou.
14h00 : inhumation au cimetière familial de Kimpouomo ;
17h00 : fin de cérémonie.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET NUMÉRIQUE SÉRIGRAPHIE PELLICULAGE DOS CARRÉ COLLÉ CONCEPTION GRAPHIQUE



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres

Colendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FESTIVAL DE GUNGU

Les groupes folkloriques implorant la paix en RD Congo

Le président du groupe Sanza d'Anno Mboshi du Congo-Brazzaville, Gabriel Kanga, a rapporté, le 01 août, avoir participé à la 17e édition du Festival national de Gungu (Fesnag), qui a convié les artistes à impliquer les valeurs culturelles traditionnelles dans le processus du développement et de la paix en République démocratique du Congo.

Tenu du 24 au 27 juillet à Kinshasa, ce festival a eu pour thème : « La culture traditionnelle, un instrument de cohésion nationale pour le développement et la paix ». Lors de ce festival, les emblèmes représentatifs sont les célèbres masques africains et des costumes fabriqués en raphias. Les costumes sont habituellement élaborés et colorés avec des peintures de visage et du corps, des coiffures et des masques ainsi que des représentations naturelles. Cette 17e édition s'est fait accompagner non seulement de prestations musicales et de danses exécutées par les différents groupes folkloriques aussi bien nationaux qu'étran-



Gabriel Kanga (adiac)

gers, mais aussi de formations et diverses expositions.

« Mon objectif est de donner de la valeur à l'instrument qu'on appelle la Sanza que je maîtrise bien, car après l'époque de Paul Kamba, je suis le seul à introduire la Sanza dans le groupe associatif vocal Bantu », a affirmé l'artiste Gabriel Kanga.

Ainsi donc, les festivaliers ont



Les membres de la délégation du Congo Brazzaville (adiac)

pris part aux exposés magistraux, travaux en atelier par la mise en place de techniques de création des richesses, la culture traditionnelle et l'emploi de la jeunesse.

« Ma contribution à ce festival sera liée aux événements qui se sont déroulés en RDC lors de ce festival car le gouvernement a eu le plein pouvoir d'organiser l'édition

2017 à laquelle il a invité les rois et les princesses du Cameroun, de la RDC ainsi qu'une pléiade d'artistes », a ajouté Gabriel Kanga.

L'édition 2017 du festival national de Gungu (Fesnag) a attiré des gens de partout dans le pays. Beaucoup de troupes et d'artistes de toutes les tribus, de même que les troupes culturelles d'autres pays afri-

cains y ont participé.

Rappelons que le Fesnag a des racines coloniales. Il est l'un des véritables festivals africains et le spectacle le plus coloré de la RD Congo qui célèbre sa riche diversité culturelle, notamment le mode de vie des gens, les traditions, les valeurs ancestrales et parfois les croyances.

Fortuné Ibara

GUINÉE

Vers l'application des accords d'octobre 2016

Après plusieurs meetings réussis de l'opposition, le président Alpha Condé a demandé l'application des accords signés entre la mouvance et cette dernière en octobre 2016.

Ces accords prévoyaient notamment la révision du code électoral, l'audit du fichier électoral, l'organisation des élections locales et l'indemnisation des familles des victimes des violences politiques de ces dernières années. Dans un communiqué signé, le président guinéen a demandé à ses collaborateurs d'appliquer ou de faire appliquer l'intégralité de ces textes. Tibou Kamara, ministre d'Etat et conseiller personnel du chef de l'Etat, explique que le président Condé ne souhaite pas que la confiance née de ces accords ne retombe.

« Il faut dire que face aux difficultés nées de l'application de l'accord et de la crise de confiance entre les acteurs consécutifs à cela, le chef de l'Etat, qui est parfaitement dans son rôle et qui a le souci que le pays maintienne le climat de paix qui règne en ce moment, a cru devoir rappeler à chacun la parole donnée par rapport au respect des engagements issus de l'accord politique », a fait savoir Tibou Kamara. Il a été clair : « Il faut que chacun fasse sa part du devoir, assume sa part de responsabilité (...) Et il y a d'autres tâches qui doivent être accomplies par d'autres institutions concernées par l'accord politique et impliquées dans sa mise en œuvre effective. Donc, c'est un appel à la responsabilité, au sens du devoir qu'il a lancé à chacun et à tous, pour faire en sorte que la confiance née de l'accord politique ne soit pas rompue et que le pays ne retombe pas dans une nouvelle crise politique et sociale ».

J.M.L.

BURUNDI

L'ONU exhorte Bujumbura à renouer avec les partenaires internationaux

Le Conseil de sécurité de l'ONU a exhorté le gouvernement burundais à renouer avec les partenaires internationaux, en particulier l'Organisation des Nations unies, d'une manière constructive et fondée sur la confiance mutuelle.

Le Conseil renouvelle son plein appui au Secrétaire général et à son envoyé spécial dans les efforts qu'ils déploient pour engager le dialogue avec le gouvernement burundais sur les modalités de mise en œuvre de la résolution 2303 (2016), conformément à la pratique établie à l'ONU, pour aider à sortir de l'impasse politique actuelle et favoriser un processus de réconciliation ouvert à tous.

La situation politique au Burundi, la non-application de la résolution 2303 et « l'immobilisme du gouvernement burundais à cet égard » inquiètent le Conseil de sécurité. « Tout en prenant note de la situation généralement calme en matière de sécurité qui prévaut dans le pays, il reste alarmé par le nombre croissant de réfugiés à l'étranger et troublé par les rapports faisant

état d'actes de torture, de disparitions forcées et d'exécutions extrajudiciaires, ainsi que par la persistance de l'impasse politique dans le pays et les conséquences humanitaires graves qui en découlent », a-t-il déclaré.

Concernant les relations entre

« Dialoguer afin de trouver une solution permettant au Haut-Commissariat de reprendre pleinement ses activités ».

le Burundi et l'ONU, le Conseil de sécurité prie le Secrétaire général des Nations unies et le gouvernement burundais de parachever et d'appliquer l'Accord sur le statut de la mission pour le Bureau de l'envoyé spécial, ainsi que d'accroître l'engagement des Nations unies au Burundi afin de renforcer et d'appuyer l'équipe de

son envoyé spécial.

Les membres du Conseil regrettent à nouveau que le gouvernement burundais ait suspendu toute coopération et toute collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) et demande au HCDH et au gouvernement « de dialoguer afin de trouver une solution permettant au Haut-Commissariat de reprendre pleinement ses activités ».

Les retards importants du déploiement des observateurs des droits de l'homme et experts militaires de l'Union africaine, figurent également au nombre des préoccupations. Notant que seuls 40 observateurs des droits de l'homme et 8 observateurs militaires ont été déployés au Burundi à ce jour. Le Conseil de sécurité de l'ONU demande également aux Etats de la région de concourir à la recherche d'une solution à la crise au Burundi et de s'abstenir de soutenir les activités des mouvements armés de quelque façon que ce soit.

Josiane Mambou Loukoula


BUROTOP IRIS

BUREAU + Chaise à roulette *

149.000
FCFA HT*

Chaise à roulette *

149.000
FCFA HT*

4, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA - Centre Ville - Brazzaville/ Tél. 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou, après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire / Tél. 04 453 53 53 - 05 605 60 56

* Image non contractuelle

TRANSPORT FLUVIAL

Le nouveau port d'Oyo contribuera à l'essor économique du Congo

Construit sur la rivière Alima, le nouveau débarcadère fluvial de la ville d'Oyo vient renforcer la mobilité des populations et des biens, ainsi que les échanges commerciaux entre le département de la Cuvette et d'autres horizons.



La maquette du nouveau port d'Oyo (DR)

Les activités de ce port devront apporter une bouffée d'oxygène au Port autonome de Brazzaville et ports secondaires (PABPS) qui ploie depuis un certain temps dans les difficultés.

Au nombre des facteurs limitant les performances du PABPS figurent en bonne place la vétusté des infrastructures et des installations portuaires, l'ensablement du fleuve Congo, la baisse du trafic fluvial, la rupture de la circulation des trains du Chemin de fer Congo océan (CFCO) entre les villes de Brazzaville et Loutété dans le département de la Bouenza.

Le nouveau port d'Oyo facilitera la jonction entre la route nationale n°2 et les localités riveraines du fleuve Congo basées dans la partie septentrionale du pays et celles de la République démocratique du Congo (RDC). Ce port constitue l'un des supports importants dans le cadre de la faisabilité du projet de la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo. Aux côtés de la nationale n°2 et de l'aéroport d'Ollombo, ce débarcadère fluvial servira de point d'embarquement et de débarquement des marchandises, surtout que l'Alima offre les conditions favorables de navigation en toute saison. Ce port qui est érigé en amont vers le district de Tchikapika vient remplacer l'ancien situé en plein cœur d'Oyo et dont les installations ne conviennent plus par rapport aux flux des passagers et des marchandises.

Construit dans les années 80, l'ancien port d'Oyo dispose d'un quai de 60,50m de longueur sur près de 20m de large, d'un entrepôt de 20x8m et d'un bâtiment administratif de 124m².

Avec ses installations modernes dont son quai de 200m de long, le nouveau port a été bâti par la société China road bridge corporation (CRBC) sur un cofinancement de la République du Congo et de la Chine, estimé à plus de 48 milliards de francs CFA. Si l'ancien port a facilité l'acheminement des produits vivriers vers les centres de consommation, la nouvelle plateforme portuaire jouera un rôle important dans l'éclosion des activités économiques et industrielles.

Christian Brice Elion

SANTÉ PUBLIQUE

Reprise de la distribution des antituberculeux dans les centres de prise en charge

Des sources bien informées, les autorités sanitaires du Congo ont amorcé, le 02 août à Brazzaville, la redistribution des médicaments antituberculeux dans les centres de prise en charge et de traitement des malades.

Sur l'ensemble du territoire, l'opération de redistribution de ces médicaments antituberculeux qui, intervient après réception d'un don, pourra durer deux semaines de suite. Les centres de prise en charge des malades ont connu environ deux mois de rupture des antituberculeux. À en croire la même source d'information, l'incidence de la tuberculose au Congo reste supérieure à 20 sur 100 000 habitants, et est considérée comme l'une des plus fortes.

Les vieilles statistiques de 2012 renseignent que cette endémie avait enregistré la même année 11512 cas dépistés, toutes formes confondues, dont 3984 nouveaux cas à frottis positifs, avec 87 décès signalés. La tranche d'âge touchée par la maladie est comprise, a-t-on appris, entre 15 et 44 ans. Pour atténuer cette endémie, l'État Congolais étend les moyens nécessaires et multiplie ses stratégies sanitaires pour mieux traiter et guérir les patients bacillifères afin de maintenir un bas niveau de multirésistance.

Enfin, les malades souhaitent que les mesures de lutte contre la tuberculose s'intensifient, afin de maîtriser l'extension de la maladie qui touche la couche de la population jeune.

Fortuné Ibara

AGRO-INDUSTRIE

Une société chinoise va investir 53 milliards FCFA dans la production de noix de cajou

La société exploitante Congo CELTS industriel Sarl débutera bientôt son exploitation sur plus de 22 mille hectares à Mouindi, département du Niari. Avec un coût de production d'environ 53 milliards FCFA, cette entreprise entend créer à terme près de 5 mille emplois.

Le Congo pourra devenir dans quelques années un exportateur de la noix de cajou, avec l'implantation d'un grand complexe agroindustriel de production et de transformation de cette riche plantation de cajou.

Le contrat de bail emphytéotique d'une durée de 60 ans a été signé le mercredi 2 août à Brazzaville, entre l'Etat congolais représenté par le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, et Guo Li, le directeur général de la société de droit congolais Celts industriel Sarl.

« Nous devons créer les conditions de produire et consommer localement au Congo. C'est la voie que nous avons empruntée de faire du secteur rural un pilier essentiel du développement économique de notre pays, en mettant l'accent sur le secteur privé », a déclaré Henri Djombo.

La noix de cajou est riche en lipides et en acides aminés mono-insaturés, au même titre que les noisettes, les pistaches et les amandes. Elle peut aussi être diversement exploitée : la coque de la noix brute contient un liquide utilisé comme fluide



Le ministre Henri Djombo Guo Li s'échangeant les parapheurs (Adiac)

pour les systèmes de freinage des avions ; la pomme de cajou, elle, sert à produire du vin, de la liqueur, du sirop, de la confiture et du jus.

« Nous mettrons à profit les atouts que nous offre la nature (eau, rivière, soleil...) afin de réaliser ce projet », a rassuré le ministre de l'Agriculture, après avoir apposé sa signature au bas du document de contrat.

Le bénéficiaire du bail, Guo Li, a mis à profit l'excellent climat tropical et les terres fertiles du Congo pour lancer sa production. « J'ai confiance de bien mener ce projet et j'ai l'espoir d'être le model dans le domaine agricole tout en donnant le tout possible pour

la réussite de ce projet », a-t-il dit, et d'ajouter un détail important concernant le foncier: « l'entreprise paiera les taxes régies par l'Etat ».

L'explication fournie par le directeur général du domaine public, Thierry Lambert Opepe, permet d'en savoir davantage. « L'Etat congolais n'a pas vendu les 22 mille hectares à la société chinoise, il s'agit d'un bail emphytéotique conformément à la loi. En ce qui concerne les normes environnementales, le contrat de bail a prévu tous les mécanismes de sécurité et protection de l'environnement », a déclaré Thierry Lambert Opepe.

Fiacre Kombo

CHU DE BRAZZAVILLE

L'intersyndicale décrète une grève générale illimitée

Le personnel du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville sous la férule de l'intersyndicale des travailleurs a déclenché le 2 août, une grève générale illimitée, pour revendiquer le paiement de leurs salaires, des allocations familiales et les indemnités de promotion, a-t-on appris de source

proches des travailleurs. Un service minimum est toutefois en activité.

« Comme dans tout Etat démocratique qui fonctionne normalement, quand les travailleurs se sentent lésés, nous avons décidé de cette grève pour revendiquer le paiement de deux mois de sa-

laire, les allocations familiales et les indemnités de promotion. Nous avons constaté que les retards de salaire surviennent souvent dans les établissements qui bénéficient des budgets de transfert », a déclaré à la presse le Dr Albert Ngatsé-0ko de l'Intersyndicale des travailleurs du CHU, précisant « Nous voulons être traités comme les autres travailleurs qui connaissent une régularité de paiement des salaires ». Justifiant la situation du CHU par le fait que les recettes propres de l'établissement ne peuvent supporter la masse salariale qui est très importante, le DG Jérémie Mouyokani a indiqué pour sa part que le gouvernement travaille à cela. Il garde espoir qu'une solution sera trouvée dans les meilleurs délais pour cette plus grande formation sanitaire du Congo.

La Rédaction



CACOGES

Cabinet d'Audit et de Conseil en Gestion SEMINAIRES DE FORMATION

Le Cabinet CACOGES organise à Brazzaville en République du Congo du 07 Août au 7 Septembre 2017, un séminaire de formation portant sur les Contrats de partage de production (CPP) et le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Résumé

Le séminaire aborde les changements majeurs opérés dans le nouvel acte uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière. Ces changements qui épousent les fondements de la comptabilité anglo-saxonne entérinent la mutation de la comptabilité générale vers la comptabilité financière. Les travaux du séminaire illustreront donc les différences de traitements comptables qu'impose le nouveau référentiel, avec des exemples, applications et cas pratiques. La conversion du reporting OHADA vers les IFRS (normes internationales) et les travaux essentiels liés à la consolidation et la combinaison des comptes seront également couverts. Le nouveau référentiel entre en vigueur le 1er janvier 2018 pour les comptes personnels et sociaux des entités, et le 1er janvier 2019 pour les comptes consolidés, les comptes combinés et pour les entreprises tenues de présenter leurs états financiers aux normes

IFRS (entreprises cotées et entités procédant à un appel public à l'épargne).

Les différents modules au programme sont :

- Module 01 : Cadre conceptuel de l'amont pétrolier
- Module 02 : Fondamentaux du Contrat de partage de production
- Module 03 : Mécanismes de la répartition de la production
- Module 04 : Fondamentaux de la fiscalité pétrolière
- Module 05 : Fondamentaux de la consolidation
- Module 06 : Elimination des titres
- Module 07 : Les impôts différés
- Module 08 : L'approche par composant (SYSCOHADA révisé)
- Module 09 : La dépréciation des immobilisations (IAS 38)
- Module 10 : Les contrats plu exercices (SYSCOHADA révisé)
- Module 11 : La réévaluation des bilans
- Module 12 : Le crédit-bail
- Module 13 : Les états financiers (SYSCOHADA révisé)
- Module 14 : Les changements sur les traitements comptables (SYSCOHADA révisé)
- Module 15 : Le cadre conceptuel (SYSCOHADA révisé)

Pour plus de renseignements, informations et/ou inscription, contacter :

BRAZZAVILLE

Immeuble 7 Eucalyptus, 2° Etage, Entrée 201
Av. de la liberté,
Résidence, Les Flamboyants - En face de l'hôpital militaire
Tél. : 06 989 06 06
République du Congo

PAR MAIL ET TÉLÉPHONE

serge.akamandeli@cacoges.cg
(06 510 64 91)
cacoges@gmail.com
raydine.magnongui@cacoges.cg
r.magnongui@gmail.com (06 989 06 06)

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PENTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Maïla
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Gabriel Okoundji : « Il n'y a pas de tribalisme au Congo, seuls les politiques nous divisent »

Le poète Gabriel Okoundji publie aux Editions Cana « De l'identité culturelle congolaise », un ouvrage qui regroupe son discours inaugural au Festival international du livre et des arts francophones et un texte intitulé « L'épreuve du Congo », paru à La Semaine Africaine au moment de l'élection présidentielle. Deux textes appelant à l'unité nationale et à la promotion de la culture congolaise. Retour avec le lauréat 2015 du Grand Prix des Arts et des Lettres de la présidence de la République du Congo sur ces notions fondamentales à l'heure où le pays achève de renouveler ses institutions.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous faites le lien entre culture et développement économique. Selon vous, l'essor du Congo ne pourra pas être durable si nous ne nous réapproprions pas notre culture. Pourquoi ?

Gabriel Okoundji (GO) :

Sans identité culturelle, tout développement, qu'il soit économique, social, politique, etc., n'aboutit tout au plus qu'à l'éphémère promesse que le jour fait à l'ombre. L'Afrique est le continent d'avenir en matière économique, les prévisions des observateurs sont quasi unanimes là-dessus. Comme le témoigne par ailleurs l'engouement pour nos pays des Chinois, des Brésiliens et des Indiens. Ces acteurs économiques dont on remarque qu'ils sont les plus « jeunes » de notre société mondiale ont tôt saisi les opportunités qui s'ouvrent déjà à l'horizon de ce bel avenir de notre continent. L'Afrique est en train de changer d'échelle et de cap, comme le remarque Jean-Michel Sévérino, dans son ouvrage Le temps de l'Afrique. Mais il importe d'être en harmonie avec ce développement et ses vents de bouleversement, sans quoi nous serons condamnés à être des feuilles mortes livrées aux vents : vents cruels de la nature et de l'histoire. Alors, posons-nous la question : c'est quoi être Congolais ? Qu'est ce qui nous caractérise face à un Malien, un Français, un Russe, ou un Canadien ?

LDB : Vous soulevez à ce titre l'importance de la transmission de nos langues congolaises. Seriez-vous favorable à ce que ces langues soient enseignées à l'école ?

G.O. : Bien évidemment que je ne souscris pas à l'idée que l'enseignement au Congo se fasse dans nos langues. Ce débat à mes yeux n'a pas lieu. Henri Lopes, alors ministre de l'enseignement



avait affronté à l'époque ce problème, mais il faut placer la chose dans le contexte où nous étions au moment du PCT et de l'idéologie marxiste au Congo. La réalité aujourd'hui est tout autre. Le français est notre idiome d'enseignement, mais aussi de communication et d'échanges hors de nos frontières ; nous l'avons depuis longtemps adopté comme l'une de nos langues, et tant mieux. Elle est cet outil hérité de la colonisation qu'il nous appartient de ployer avec notre totale liberté d'être Congolais dans l'univers de la francophonie. Ce qui par contre pose problème, c'est la tendance des Congolais à ne pas assumer leurs coutumes et leurs langues maternelles. Elles sont notre héritage séculaire, c'est à partir d'elles que nous pouvons dans une certaine mesure assurer la transmission car elles sont le réservoir de l'histoire de nos peuples. Cela me paraît évident : un Congolais n'est pas qu'un noir d'Afrique qui parle magnifiquement bien le

français, il est d'abord la semence d'une autre culture, mais laquelle ? Voilà la question.

LDB : Comment célébrer son identité tout en évitant l'écueil du tribalisme ou du régionalisme ?

G.O. : Non, il faut arrêter avec ces inepties idiotes qui nous aliènent depuis des années. Il n'y a pas de tribalisme au Congo. Il n'y a que des politiques – et de tous partis – qui dans leur incompetence d'élever l'âme du peuple congolais, nous divisent. Ce sont eux et les carences de l'enseignement qui au lieu de nous apporter la lumière sur ce qui nous rassemble dans nos différences, pour former le socle commun d'une harmonieuse patrie, au contraire nous désapprennent les composantes de l'espace géographique de notre pays, la richesse de nos valeurs culturelles, la singularité de nos différences d'être Kougni, Mbéti, Lari, Téké, Vili, Mbochi, Likouba, Kongo, Ngaré, Bo-

mitaba, etc. Quand je suis à Brazzaville, j'aime dire à mes amis que je suis Tégué d'Ewo, et fier de leur parler ma langue. Cela fait-il de moi un tribaliste ? À Pointe-Noire, je me plaignais avec

phratrie congolaise à l'échelle de la nation et à l'unité, mais comment la faire naître dans la tête et dans le cœur des Congolais ?

G.O. : La chose est d'abord

malice que personne là-bas ne parle Tégué, et je disais aux jeunes artistes de me parler d'abord leur langue et me proposais de leur apprendre la mienne. Y'a-t-il du régionalisme là-dedans ? Au Congo, et pour ne citer qu'un exemple, c'est un fils du Pool, Antoine Yirrika, qui le premier s'est intéressé à l'un de mes ouvrages qui évoque la cosmogonie de la Cuvette-ouest, jusqu'à le mettre en scène avec sa troupe de Théâtre Tchicaya U Tam'si. Où est l'alliance sous-régionale ou ethnique dans cet acte artistique ? Pour ma part, ce n'est pas le fait qu'un auteur soit du nord ou du sud qui me pousse à le soutenir par une critique ou une préface, je suis poussé bien uniquement par la qualité du texte. Et les exemples sont là. Cela est regrettable de voir à quel point certains compatriotes renient leurs origines régionales sous prétexte d'être uniquement Congolais.

LDB : Vous appelez à constituer une grande

politique, comme je viens de le dire. Et, constat amer, notre pays décourage plus qu'il n'encourage les initiatives, allant jusqu'à humilier ses propres enfants qui pourtant l'honorent. J'en sais quelque chose pour l'avoir vécu et subi. Les faits sont là. Mais pour autant, je ne renie pas mon pays. Le Congo est notre terre, notre demeure, notre unique lieu d'inscription au monde. Il est donc temps de rompre cette spirale stérile de nos maux qui ont fini par nous faire croire que nous serions des ennemis les uns pour les autres. Notre misère est commune, elle est au nord comme elle est au sud. Et notre pays regorge d'intelligence. Il nous suffit alors de nous reconnaître entre nous. Cette unité est l'une des vertus qui rendra la paix et, subséquemment, nous mènera sur la bonne voie du développement.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLIRE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile a brillé face à Nathaly's

L'Etoile du Congo a mis fin à sa pénurie de victoires, qui durait depuis le match contre l'Inter club, au terme de la 20e journée. Les Stelliens ont dominé le FC Nathaly's (3-0), en match comptant pour la 28e journée du championnat national.

Malgré les approximations dans le dernier geste, l'Etoile du Congo avait bien les épaules pour assumer son statut de favori devant cette équipe de Pointe-Noire, qui joue les derniers rôles. L'incroyable raté de Benny Boliko, à la 30e minute, lorsqu'il a tenté de lober le gardien de Nathaly's était vite oublié puisque dans les minutes qui suivaient, l'attaquant de l'Etoile du Congo provoquait un penalty transformé par Prince Matafadi à la 33e minute.

L'Etoile du Congo conservait ce score jusqu'à la pause, avant de débiter la deuxième période comme la première : beaucoup d'approximations dans le dernier geste. A force de beaucoup insister, les vert et or vont de nouveau être récompensés à la 69e minute, quand Christ Ngoma Mbo a profité de la mauvaise lecture de jeu du gardien du club ponténégrin pour inscrire un but facile à ses yeux. Déjà à l'abri d'un éventuel retournement de la situation, les Stelliens ont appuyé là où ça



faisait mal à Nathaly's à la 80e minute. Parfait Danga reprend de la tête un corner venu du côté droit pour le 3e but.

En signant sa plus large victoire de la phase retour, l'Etoile du

Congo relance ses chances pour reconquérir la quatrième place, qui lui a glissé entre les mains depuis plusieurs journées. Il faudra donc enchaîner des victoires et espérer les faux pas des concu-

rents. Le mardi à Pointe-Noire, la Jeunesse sportive de Talangai a stoppé la série de victoires de l'AS Cheminots face aux équipes de Brazzaville, en lui imposant une défaite de (2-0). Nico-Nicoyé a

battu l'Interclub (1-0). Cette 28e journée prendra fin le lundi, après des rencontres FC Kondzo-AC Léopards puis Cara-Patronage Sainte-Anne.

James Golden Eloué

L'Etoile du Congo a signé sa plus large victoire de la phase retour face à Nathaly's/Adiac



APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ETUDIANT(E)S BOURSIER(E)S EN MASTER D'INGENIERIE A 2iE POUR LA RENTREE 2017-2018 (SEPTEMBRE 2017)

CONTEXTE

L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (Fondation 2iE) par l'entremise de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet de financer le projet d'Institut Nelson Mandela – institutions africaines des sciences et de la technologie (NMI-AIST). Ce projet a pour objectif de consolider la capacité régionale de réponse du réseau African Institut of Science and Technology (AIST) au besoin de formation et de recherche de haut niveau dans des secteurs clés de développement socio-économique de l'Afrique qui sont l'eau et l'assainissement, le génie civil et l'hydraulique, l'énergie et l'électricité. A travers ce projet, 2iE souhaite accroître significativement sa contribution au développement du continent africain en général, à travers la formation d'ingénieurs compétents et innovants.

Il est prévu qu'une partie des fonds reçus soit utilisée pour financer les bourses de scolarité des étudiants dans le cadre du projet NMI-AIST.

Les bourses qui seront octroyées au nombre de cinquante (50) seront utilisées pour les formations en master d'ingénierie dans les domaines de spécialité de l'institut.

Cet appel à candidature vise à renforcer l'attractivité africaine de 2iE et offrir l'accès aux étudiants à des formations d'ingénieurs de haut niveau.

ORIGINE DES CANDIDAT(E)S

Les candidat(e)s doivent être ressortissants d'un des pays suivants qui sont membres de 2iE et membres de la BAD : Benin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo (Brazzaville), Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée (Conakry), Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Tchad et Togo.

PROFIL DES CANDIDAT(E)S

Sont concernés par cet appel, les candidat(e)s âgé(e)s de moins de vingt-quatre (24) ans au 31/12/2017 et titulaires d'un diplôme universitaire ou technique de niveau BAC+2 ou équivalent.

NATURE DE LA BOURSE

La bourse est octroyée pour une durée de trois (03) ans afin de finaliser le cycle d'ingénieur 2iE avec le grade de Master dans les spécialités suivantes : Eau et Assainissement (EA), Génie Civil et Hydraulique (GCH), Génie Electrique et Energétique (GEE).

La description des bourses et leur répartition par pays sont précisées dans l'appel à candidatures accessibles sur le site internet de 2iE : www.2ie-edu.org

PROCEDURE DE SELECTION

La procédure de sélection, la composition du dossier de candidature ainsi que les conditions sont accessibles sur le site www.2ie-edu.org.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sur la plateforme en ligne de 2iE au plus tard le 07 août 2017 (date de clôture des candidatures)

2iE organisera un concours dans chaque pays pour la sélection des bénéficiaires de la bourse.

La réception des candidatures sera effectuée exclusivement sur la plateforme de candidature en ligne de 2iE avec accusé de réception. La plateforme est accessible par le lien suivant :

http://www.candidat-2ie-edu.org/candidature/candidature.php?id_session=477

Pour plus de détails, consulter la procédure de recrutement disponible sur www.2ie-edu.org

Le Secrétaire Général
de la Fondation 2iE

KOUAME Kouassi

4E ÉDITION DU FESTIVAL AFROPOLITAN NOMADE

La programmation des shows case et des concerts désormais connue

À deux semaines du lancement de la 4e édition du festival Afropolitain nomade, le programme des concerts, shows et spectacles a été rendu public par le comité d'organisation. Des réjouissances culturelles qui donneront, à coup sûr, satisfaction au public du Centre culturel-Jean-Baptiste-Tati Loutard de Pointe-Noire qui accueillera l'évènement du 14 au 19 août.

La journée du 16 août prévoit un concert et une soirée fusion (scène afrosoul et jazz) avec les artistes Teety Tezano (Cameroun), Rutshelle Guillaume (Haïti), Elena Stoodley (Canada), Senam Malo (Benin), Ashka (Algérie), Diofel, Dorcel B (Congo). Le lendemain, le public aura droit à un show case découverte avec Jalasu Messiba (Benin), Nicole Obele (Cameroun), Bouitiss-Bouitiss (Congo) ponctué par une soirée racines (scènes world music) avec Alibeta (Sénégal), Love'n Live (Cameroun), Koudy



L'artiste musicien Freddy Massamba / crédit photo DR

(Benin), Armand Biyag (Cameroun), Nadège, K. Musica, Berlea (Congo).

Le 18 août est prévu un autre Show case découverte avec Etilène, Mak Phan et Christian

Ouissyka (Congo) suivi du Ndule night avec Freddy Massamba and Guests. L'enfant du pays, comme on aime l'appeler, installé depuis près de vingt ans en Europe, va faire vibrer le public au rythme de

son univers musical qui conjugue les accents traditionnels hérités des tambours de Brazza à son monde urbain teinté de soul et de hip-hop. «L'art et le dialogue au service de la paix» est le

thème du festival Afropolitain nomade qui va réunir les artistes de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, du Gabon, du Benin, de la Côte d'Ivoire, de l'Algérie, de la Belgique, de France, du Canada, du Cameroun, du Sénégal, de Haïti et plusieurs professionnels du monde de l'art musical.

Des conférences et ateliers seront également animés lors de ce festival qui bénéficie de l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Son but est de favoriser le rapprochement culturel. Afropolitain est une organisation à but non lucratif qui a vu le jour en octobre 2011 à Montréal. Elle a pour mission de développer et soutenir des initiatives qui favorisent le rapprochement interculturel, la promotion de l'éducation et l'utilisation de l'art comme moyen d'action. Le Congo accueille le festival cette année après le Cameroun, le Gabon et le Benin,

Hervé Brice Mampouya

ATHLÉTISME

Le club sportif la Colombe organise la troisième édition du mini-meeting Diab'Athlon

Le grand rendez-vous sportif, réservé cette année aux jeunes de 8 à 15 ans, aura lieu le 13 août à l'espace trentenaire de Total E&P Congo au Km4 dans l'arrondissement 1 Lumumba. Les participants s'affronteront dans plusieurs épreuves dont le relais à obstacle, la course de haies, le sprint et le spectacle, a annoncé Nadège Bissila.

L'organisatrice de cet évènement sportif a indiqué que la troisième édition du mini-meeting Diab'Athlon aura plus d'engouement. «Le 13 août, les enfants de 8 à 15 ans seront invités à ce challenger entre eux pour nous permettre de sacrer deux enfants dont une fille et un garçon les plus rapides qui seront respectivement championne et champion de la Colombe année 2017. Les équipes de relais seront également sacrées. C'est notre troisième édition, on espère que les enfants vont participer massivement». Nadège Bissila a poursuivi que cette édition sera un peu plus festive par rapport aux précédentes éditions. «Nous aurons les équipes de gymnastique qui représenteront la ligue de gymnastique afin de faire connaître aussi cette activité aux enfants», a-t-elle souligné.

À cet effet, elle a invité tous



Nadège Bissila en compagnie des athlètes «Adiac»

les enfants intéressés de s'inscrire au secrétariat du CPGOS ou d'appeler directement au 055515294. «Nous demandons à ceux qui ont le punch de courir très vite afin de pouvoir se constituer soit en équipe soit de s'inscrire individuellement auprès de CPGOS

ou d'appeler directement au numéro sus-indiqué», a martelé la secrétaire générale de CPGOS, Nadège Bissila. Ces inscriptions gratuites se poursuivront jusqu'au 12 août.

Charlem Léa Legnoki



**LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



**Distribuez nos produits &
Gagnez de l'argent**

**FILLES
JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing**



Brazzaville : 05.532.01.09

Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

OUESSO

Des opérateurs économiques locaux sensibilisés aux avantages du GUD

Les autorités congolaises viennent d'ouvrir un nouveau guichet unique de dédouanement (GUD), le 1er août dernier à Ouessou, pour tenter de simplifier les formalités de déclaration douanière et contribuer à l'amélioration du climat des affaires.

Une importante séance de travail a réuni en marge de la cérémonie de lancement des opérations du GUD, à Ouessou, des cadres de la douane congolaise,

du ministère des Finances, de la Banque postale du Congo (BPC) en charge de la gestion du GUD et les acteurs de la vie commerciale et économique de

cette localité.

Présidée par le directeur de cabinet du ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, Emmanuel Akouala Mpan, cette rencontre a permis aux différents acteurs d'échanger sur les acquis de ce processus de modernisation, la fiabilité des opérations et la prise en

compte des préoccupations des opérateurs économiques de Ouessou.

S'adressant aux opérateurs économiques, Emmanuel Akouala Mpan a réaffirmé l'engagement des autorités congolaises d'informatiser toutes les régies financières, afin d'instaurer de la transparence et l'efficacité dans la collecte des recettes publiques de l'Etat.

« Nous sommes à l'ère de la mondialisation, le ministère des Finances s'attèle à moderniser les moyens de recouvrement des recettes douanières. C'est ainsi que depuis un bout de temps, il a prescrit des missions précises à la douane congolaise. Le ministre a mis en place un système informatisé qui fonctionne et nous avons tous intérêt à le faire fonctionner », a-t-il lancé à ces opérateurs économiques et importateurs. Parmi les nombreux sujets abordés il y a la filière bois qui est également concernée par ces réformes, avec le paiement de la redevance de bois scié humide, la redevance de bois scié sec. Philippe N'dong, un

grossiste, exerce ses activités à Pokola et Ouessou. Il salue l'initiative de moderniser et informatiser les formalités de dédouanement: « Les autorités ont pris la bonne option de bancariser le paiement des douanes ; cela nous permet d'éviter les tracasseries et la lenteur dans le traitement des cas », a-t-il estimé.

Le rôle de la BPC est crucial dans ce processus de modernisation des administrations douanières. Avec une quinzaine d'agences dans tout le Congo, la BPC, l'unique banque publique, s'estime capable de remplir son contrat avec l'Etat et de satisfaire en même temps ses clients traditionnels.

« Nous avons une fonction support à animer en ce qui concerne le paiement de la liquidation sur le processus de dédouanement. C'est un rôle extrêmement complexe qui nécessite une certaine rigueur dans les opérations de collecte des recettes », a lâché le directeur général de la BPC, Calixte Tabangoli.

Fiacre Kombo



Les participants à la rencontre entre douaniers et opérateurs économiques à Ouessou (Adiac)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Asel, Abo-Sport et Cara entrent par la grande porte

Les trois équipes, version féminine, ont réussi leur entrée en jeu en s'imposant face à leurs adversaires respectives lors de la première journée de la compétition nationale.

Les dames d'Asel, championnes en titre, ont affiché leur ambition de conserver le trophée. Favorites sur le papier, elles l'ont prouvé sur l'aire de jeu en venant à bout de Patronage (35 à 17). Le duel Cara-Inter club, par ailleurs, s'est soldé sur une victoire de Cara (28-19). Aussi, l'équipe d'Abo-Sport, une des favorites pour le titre national, a largement dominé Banco (43-13). Les dames la DGSP, sans trop de difficultés, ont mis en déroute leurs rivales de Cheminots (48-22). Les rencontres de la première journée n'ont concerné que les équipes féminines. Les hommes entrent en compétition aujourd'hui : Etoile-Munisports, Inter club-CTAHB, Patronage-Pétra Sport, Caïman-Cheminots sont des affiches prévues ce 3 août, au gymnase Henri-Elende.

« L'événement qui nous rassemble ce jour revêt un caractère particulier pour notre handball. (...) Il s'inscrit dans le double enjeu des deux

Coupes d'Afrique des nations, à savoir la CAN "Challenge Denis Sassou N'Guesso" seniors hommes prévue du 17 au 27 janvier 2018 à Libreville. Puis, la CAN "Challenge Edith Lucie Bongo Ondimba", dont nous avons la lourde charge d'accueillir en décembre 2018 », a indiqué le président de la Fédération congolaise de handball (Fécohand), Jean Claude Ibovi, dans son mot de circonstance à l'ouverture de la compétition. Il a, en outre, souligné que ce championnat national est une occasion toute indiquée pour que tous les talents s'expriment dans un élan de préparation et de participation, dès le mois d'octobre 2017, aux compétitions africaines des clubs. Le préfet de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko-Onangha, qui a donné le coup d'envoi de cette 48ème édition du championnat national de handball, a appelé les athlètes à observer les valeurs du fair-play. Les présidents des autres fédérations sportives nationales, le président du comité olympique et sportif congolais, celui de la Fécohand, ainsi que les compétiteurs et l'assistance ont observé une minute de



Une offensive d'Asel face à patronage (adiac)

silence en mémoire de Prefils Ndienguissi, joueur de l'équipe CTAHB de Pointe-Noire, qui avait rendu l'âme au cours d'un match du championnat départemental (saison 2016-2017). Après la première journée, prenant fin ce 3 août par

des rencontres de versions masculines, la compétition se poursuivra.

2^e journée en dames (4 août)
Patronage-Abo Sport;
Inter Club-DGSP;
Cheminots-Cara;

Banco Sport-Asel.
En hommes (5 août) :
Cheminots-Inter club;
CTAHB-Caiman;
Munisport-Patronage;
Petro sport-Etoile du Congo.

Rominique Nerplat Makayax